

A quoi bon continuer ?

Par **Jordan**, le **20/06/2010** à **01:40**

Bonjour, je suis étudiant à Grenoble.

Je viens de valider ma deuxième année de droit avec une moyenne de [b:3e0za7j7]11,2/20[/b:3e0za7j7].

Depuis mon entrée en fac, mes notes sont très médiocres et il a même fallu pour valider ma première année que j'aie en deuxième session, pour finalement finir à [b:3e0za7j7]10,1/20[/b:3e0za7j7] de moyenne générale.

Toute l'année, les professeurs nous parlent de l'impitoyable sélection en Master 2 en nous disant que les mentions sont indispensables pour avoir une chance d'être admis dans l'un d'eux. Certains parlent de [b:3e0za7j7]13/20[/b:3e0za7j7] de moyenne générale toutes les années.

Je me pose alors la question : à quoi bon continuer le droit puisque je sais que je ne serai certainement jamais pris dans un M2, et qu'un M1 seul ne me permettrait sans doute pas de trouver un emploi dans le domaine qui m'intéresse (Juriste d'Entreprise) étant donné l'exigence du fameux Bac + 5 ?

Voici mes notes en détail :

L1 S1 : [b:3e0za7j7] 10.1[/b:3e0za7j7] / L1 S2 : [b:3e0za7j7]10.2 [/b:3e0za7j7]

L2 S3 : [b:3e0za7j7]9.837[/b:3e0za7j7] / L2 S4 : [b:3e0za7j7]12.571[/b:3e0za7j7]

J'ai beau travaillé comme un acharné je n'arrive pas à faire mieux.

Cordialement,
Jordan.

Par **Yann**, le **20/06/2010** à **08:42**

Pas de découragement! Tes notes ne sont pas extraordinaires, mais elles ne sont pas mauvaises non plus. Aller aux rattrapages en 1ère année n'est pas un drame et ta moyenne de L2 est correcte (c'est une année particulièrement difficile).

C'est vrai que les "meilleurs" M2 sont élitistes et qu'il faut des notes plus importantes que celles que tu nous donnes pour y rentrer. Pour autant, ça ne te ferme pas toutes les portes. Il existe plusieurs M2 "moins bon" (et c'est très relatif) qui te sont encore ouverts et qui te

permettront aussi de parvenir à tes fins.

De plus, tu n'es encore qu'à mi-parcours. Tu as encore ta L3 et ton M1 à faire et ces deux années comptent aussi pour beaucoup dans ton dossier.

Tu fais face aux doutes qu'on rencontre tous à un moment ou un autre dans notre cursus. Ce n'est rien, c'est normal et il te suffit de continuer sans te décourager. Ne baisse pas les bras!

Par **Jordan**, le **21/06/2010** à **10:33**

:)

Merci de m'avoir remonter le moral Yann Image not found, c'est vrai qu'il me reste encore deux années et je vais tout faire pour avoir les meilleurs notes possibles. A ce propos, en L3 on nous a dit qu'il était possible de choisir entre une option générale "privatiste" ou "publiciste". Vaut-il mieux conserver une troisième année "généraliste" ou choisir l'une de ces deux options ? Il est vrai que je préfère davantage toutes les matières qui touchent au droit privé. J'ai également une autre question : on nous parle assez peu des stages, (enfin du moins jusqu'à présent) de ce fait, sont-ils vraiment importants pour la suite du cursus ?

:)

Une dernière question, un peu simpliste : la L3 est-elle beaucoup plus difficile que la L2 ? Image not found or t

Merci encore,
Cordialement,
Jordan

Par **alex83**, le **21/06/2010** à **12:32**

Salut,

Le droit public a peut-être un avenir immédiat légèrement moins sclérosé que le droit privé, c'est ce que l'on entend souvent dire, mais il me semble malgré tout que ce choix reste tout à fait personnel et que si tu as vraiment une appétence plus grande pour le droit privé, tu devrais plutôt t'orienter vers le droit privé.

En ce qui concerne les stages, là, il va falloir un petit peu s'agiter. Je veux dire par là que si tu attends que l'université t'exhorte de faire des stages, avant ton master I voire II tu n'en feras pas. En licence, il n'y a pas de stages obligatoires à ma connaissance, ce qui est d'après moi dommageable, mais rien ne t'empêche de chercher toi-même des stages, stages dits "conseillés", qui te permettront d'acquérir une/des expérience/s dans un secteur particulier du droit ou dans le cadre une profession que tu estimeras. Cela te permet également d'enrichir ton CV et d'avoir des choses à dire lors des tes possibles futurs entretiens pour rentrer en M II.

Enfin, pour ta dernière question, bien que je ne sois encore qu'un humble étudiant en L1, il

me semble, d'après ce que j'entends et lis partout, que la L3 est une année singulièrement intéressante, différente de la L2, et qui est [i:8moa7as3]a priori[i:8moa7as3] encore plus passionnante que les deux précédentes.

Par Yann, le 21/06/2010 à 13:17

Tout dépend de ton projet professionnel. Si t'as déjà une idée de ce que tu souhaite faire plus tard alors commence tout de suite la spécialisation. Si t'as pas trop d'idée garde le cursus général. Apparemment t'as une préférence pour le privé (comme 90% des étudiants), donc si tu estimes que c'est ta voie, vas y fonce.

Pour les stages, Alex a raison, on ne pousse pas vraiment les étudiants à en faire et c'est bien dommage. Il est vrai que ce n'est pas toujours facile d'arriver à en trouver. Il est aussi exact que beaucoup d'étudiant préfèrent/doivent bosser pendant leurs vacances pour avoir un peu d'argent de côté. Mais il faut quand même essayer d'en faire. D'une part pour se faire une bonne idée de ce qui nous attend après la fac, et d'autre part, pour les étudiants qui s'inquiètent comme toi de leur M2, ça permet de booster son dossier.

Enfin, la L3 est-elle plus difficile que la L2? Bonne question. D'après mon expérience non. En L2 il y a 2 obstacles à franchir qui sont selon moi les deux éléments qui rendent cette année la plus difficile du cursus. Le premier est que c'est la première année où on fait réellement du droit, la L1 est surtout une initiation et toute personne capable d'apprendre par cœur peut s'en tirer sans heurt. Le second est la sélection, car même si on ne le dit pas officiellement, oui il existe une sélection en droit (et c'est normal). Donc en L3 tu as acquis la technique de la réflexion juridique et tu as passé la sélection, donc tu as tous les outils en main pour passer, il ne te reste plus qu'à bosser. Ce qui ne veut pas dire que c'est une année de rigolade...

Par Yn, le 21/06/2010 à 18:17

Salut,

Tes notes ne sont pas catastrophiques. Il faut prendre un peu de recul sur les dires de certaines personnes. Certes, certains M2 sont exigeants et demandent des mentions mais chacun prêche également ça paroisse, le discours "ce M2 est difficile, mais, moi, j'ai été accepté" est bien connu. Si tu fais le bilan, on a déjà dû te dire cela depuis une bonne dizaine de fois depuis ton entrée en sixième à chaque fois que tu allais passé un échelon. De nos jours, tout est source de classement et d'élitisme : il faut revenir sur terre et comprendre que les masters, même s'ils affichent des critères très stricts, n'éliminent pas [i:234fe00g]de facto[i:234fe00g] tous les étudiants ne répondant pas auxdits critères.

Tout n'est pas non plus joué en L2. La L3, bien que difficile, offre la première orientation qui permet de choisir les matières que tu aimes et, généralement, celles dans lesquelles tu obtiens les meilleurs résultats. Je pense que la L3 n'est plus simple que la L2 : les exigences restent les mêmes qu'en L2 (travail important, assiduité, par cœur, etc.) et les attentes augmentent logiquement (qualité de la rédaction, raisonnement, analyse, etc.) mais tu verras que le choix de matière et le travail fourni en L1 et L2 commence à payer. Personnellement,

j'ai vraiment eu l'impression de franchir un cap en L3 dans la compréhension du droit et son appréhension.

Fin de l'aparté sur la L3, lors de la sélection en M2, La progression est fortement valorisée : un étudiant dont les résultats augmentent progressivement de la L1 au M1 sera logiquement avantagé. Je pense qu'il ne faut pas te décourager et persévérer car seul le travail est source de réussite.

Par **Menehoz**, le **06/07/2010** à **12:00**

:)

[quote="Jordan":1htcmxq4]Merci de m'avoir remonter le moral Yann Image not found, c'est vrai qu'il me reste encore deux années et je vais tout faire pour avoir les meilleurs notes possibles. A ce propos, en L3 on nous a dit qu'il était possible de choisir entre une option générale "privatiste" ou "publiciste". Vaut-il mieux conserver une troisième année "généraliste" ou choisir l'une de ces deux options ? Il est vrai que je préfère davantage toutes les matières qui touchent au droit privé. J'ai également une autre question : on nous parle assez peu des stages, (enfin du moins jusqu'à présent) de ce fait, sont-ils vraiment importants pour la suite du cursus ?

:)

Une dernière question, un peu simpliste : la L3 est-elle beaucoup plus difficile que la L2 ? Image not found or t

Merci encore,
Cordialement,
Jordan[/quote:1htcmxq4]

Bonjour!

Je viens de terminer ma L3 à Grenoble, dominante privatiste (société/social). Je peux peut être t'éclairer un peu.

Si tu n'as pas d'affinité ni d'aversion particulière pour le privé ou public, je te conseil la dominante généraliste qui te permettra d'avoir plus de choix pour le M1, car si en théorie ton choix n'est pas déterminant (on a tous les même matière), ne pas suivre les TD des matières fondamentales (Droit public économique, civil, Droit adm des biens) est à mon avis "de facto" handicapant. En effet si tu veux faire du privé le civil nécessite de bien s'y mettre et pour cela les TD sont un vrai plus (pour ne pas dire incontournable), et en public c'est la même d'autant plus que Grenoble est une fac excellente dans ce domaine (et qui développe cette filière) , les publicistes motivés atteignent vraiment un très très bon niveau avec les TD.

Si tu es sûr de faire ton M1 dans le privé ou dans le public, que tu as eu un véritable coup de cœur, il peut y'avoir plusieurs avantage à se spécialiser :

Déjà tu fais ce que tu aimes (tu passeras 70% de ton temps sur les matières à TD), tu acquiers plus rapidement les réflexes et la réflexion propre à ton domaine.

Sur un plan plus pratique, ça permet de mettre l'accent sur les grosses matières (DIP, social,

société, communautaire) qui ont un fort coeff dans tout les cas, qui sont des pavés (entre 40 et 44H de cours) et pour lesquelles le temps te fera défaut avant l'examen.

Autre avantage : les oraux. Les généralistes passent toutes leurs matières à l'écrit alors que les publicistes comme les privatistes ont des oraux dans leurs matières faibles (DPE,DLF,civil), ceux ci intervenant après les écrits, ça te laisse entre 3 et 5 jours de révisions en plus (pour la plupart des étudiants c'est le temps de voir la matière qui a été délaissé pendant le semestre et s'en tirer à bon compte. C'est bien sûr à éviter et attention quand même au DPE.)

Le mieux c'est bien sûr de faire ce que tu aimes!

Pour info la majorité écrasante des étudiants va en privatiste, et la majorité des privatistes prend société et/ou social. Il y'a très très peu de publicistes et peu de généralistes.

Niveau difficulté, la L3 n'est pas mission impossible, en t'y mettant bien (et régulièrement) tu peux chercher une mention, mais ça demande un investissement.

Par contre, pour moi, il y'a eu un changement indéniable par rapport aux années précédentes, du moins dans le cadre du groupe B : le rythme de travail s'intensifie, les examens sont plus exigeants, on te demandera plus de réflexion. Un chargé de TD bien connu nous disait : "Vous connaissez votre cours c'est très bien mais ça on s'en tappe (je cite), ce qui compte c'est votre raisonnement".). Par exemple les cas pratiques dont les qualifications juridiques sont soumises à débat ou avec des détails qui évoquent un point du cours important mais inutile à la résolution.

J'ai été frappé par les examens du S6 qui témoignent de l'évolution qui s'est produite au cours des trois années dans la formation de l'étudiant, on ne pose plus des questions de cours mais on demande un avis de juriste, et un avis fondé. De plus les profs, même dans les matière mineurs ne font pas de cadeau (et c'est normal tu me diras).

Si tu bosses dans cette optique il n'y aura pas de soucis.

Enfin pour les stages, c'est mieux si tu peux en trouver, même si c'est galère. Penses au bureau des stages!

Voilà en espérant avoir pu t'aider un peu,

M.

PS : J'essaye d'invoquer Pipou pour qu'elle vienne te donner un autre point de vue...

Par **Stigma**, le **06/07/2010** à **16:27**

Je me sens un peu concerné par ce topic, je vais essayer d'apporter ma modeste expérience ! J'ai été assez longtemps en échec scolaire, pour diverses raisons, à moi seul imputables. J'ai mis 5 ans à avoir ma licence.

Arrivé en Master 1, je me suis aperçu que ça serait assez difficile, si je continuais ainsi, de choper un M2... d'autant plus que j'en voulais un en droit social, et qu'il me semble qu'ils sont assez demandés.

J'ai eu mon M1 DPG avec 11,6 de moyenne à la première session, et comme je le craignais, malgré deux entretiens, je n'ai pas obtenu de M2.

J'ai décidé de passer la vitesse supérieure : j'ai fait un stage dans un cabinet d'Avocats, j'me suis engagé dans un autre M1 plus spécialisé à l'autre bout de la France dans une fac un peu

réputée (même si ma fac d'origine l'était également), j'ai rédigé un mémoire (obligatoire dans cette fac) sur un sujet de droit social, j'me suis défoncé dans les nombreuses matières de droit social que j'avais prises, j'ai de nouveau enchaîné un stage pendant les vacances... Et au final, alors que je pensais sincèrement que j'aurais jamais de M2 y'a encore un an, j'me retrouve aujourd'hui avec 3 admissions, + 3 entretiens (dont 2 que j'me suis permis de sécher, puisque j'ai été admis entre temps dans le M2 qui, je crois, m'intéresse le plus)... Tout ça pour dire que rien n'est jamais perdu, même avec un dossier pourri (et qui sait si le mien l'était, peut-être le pire de la fac...). C'est sûr que c'est mieux de gérer depuis le début, mais avec du boulot (et en perdant du temps, puisque j'ai fait 2 M1...), on peut quand même rattraper un peu le coup.

Et pour finir : tes notes me semblent pas mauvaises, en plus !

Et pour finir une seconde fois : je conseille vivement, sur le sujet des M2, de lire le billet du Professeur Morvan, sur son blog !

Par **pipou**, le **30/07/2010** à **01:09**

Bon, ben, comme mon cher collègue Ménéhoz m'a invoqué, je viens apporter ma petite contribution à ce sujet.

Tout d'abord, je pense que Ménéhoz t'as assez bien décrit la L3, objectivement tout comme subjectivement, comme on l'a vécu tous les 2.

Moi je trouve que tu as de plutôt bonnes notes en L1 et L2 perso. Certes, tu n'as pas de mention, mais tu n'as pas redoublé, tu n'as pas été aux rattrapages non plus. Et avoir 11 de moyenne à une année, j'peux te dire que ça ne passe pas mal pour des directeurs de M2 (après m'être entretenue avec un directeur de M2).

[b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]La sélection du M2[/b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]

[i:1pv3qucm]De ce que je sais ... mais ma science n'est pas infuse ![/i:1pv3qucm]

Le directeur du M2 (Juriste Consulte d'affaires, assez sélectif car ils prennent en priorité les JTA) avec qui ne me suis entretenue m'a décrit l'étape de sélection de dossiers. Donc tout d'abord, ils examinent les moyennes obtenues à chaque année, depuis la L1, et y mettent une "note" sur 6.

Par exemple :

- si tu as entre 10 et 10,5 de moyenne, tu as 0
- si tu as entre 10,5 et 11 de moyenne, tu as 0,25
- si tu as entre 11 et 11,5 de moyenne tu as 0,5
- si tu as entre 11,5 et 12 de moyenne tu as 1
- si tu as plus que 12 de moyenne, tu as 1,5

Sachant que le maximum que tu peux avoir en une année est 1,5 et qu'ils prennent en compte les 4 années.

Les points sont additionnés pour chaque année, pour obtenir un total sur 6. Jusque là tu me suis j'espère.

Si tu as au moins 2 points sur 6, tu peux passer à l'étape numéro 2, qui est notée sur 4 points et dans lesquels ils prennent en considération plusieurs choses :

- les stages
- les langues
- les compétences informatiques
- divers (participation associative et caritative, voyages, petits plus ...)

Les sélections diffèrent selon les M2 et selon les directeurs.

Comme tu vois, les notes ne font pas le tout. Il faut des petits plus à côté pour te démarquer.

Si on suit le raisonnement de ce M2, tu as déjà 0,5 points (en deux années de droit), ce qui est déjà pas mal !

Le dossier

Personnellement, j'ai vraiment un dossier pourri. J'ai redoublé ma L1 et ma L2, et j'ai eu ma L3 avec 10 et des poussières, ce qui n'est franchement pas glorieux. Mais j'essaie de peaufiner à côté pour avoir un dossier à peu près présentable.

Le choix des matières à TD joue aussi en ta faveur. Par exemple, si depuis la L2 t'as pris des TD de pénal, parce que tu vises un M2 pénal et sciences criminelles, ça ne peut que jouer en ta faveur car les professeurs verront que tu étais décidé depuis le début. Si tu as pris des TD en L3 qui n'ont aucun rapport avec ton M2 et ton projet professionnel futur, c'est sûr que ça, ça ne va pas jouer en ta faveur, même si tu peux accéder à n'importe quel M1 avec les TD et dominante que tu as prises (un étudiant privatiste en L3 peut accéder à un M1 public, mais son parcours semblerait toutefois quelque peu incohérent).

J'ai écrit à plusieurs directeurs de M2, dans des facs différentes, et franchement, pour certains, les notes sont toutes aussi importantes que les stages et langues (surtout pour le monde des affaires et l'international !).

Je pense que les professeurs aiment beaucoup nous décourager en L1 et en L2, pour bien faire le tri en quelques sortes.

J'ai trouvé qu'en L3 les professeurs nous mettaient moins la pression pour choper une mention. Par contre dans la notation j'ai trouvé qu'ils étaient plutôt élitistes, en ce qu'ils ne pardonnent rien, peu importe notre dominance.

La dominance

Pour tes choix de matière de L3, si je peux te conseiller quelque chose, choisis-les bien, en accord avec ce que tu veux faire plus tard. Si le monde des affaires t'attire, choisis plutôt les TDs commercial/social. Si le Privé Fonda t'attire plus, choisis Procédure Pénale. Du moment qu'il y a une cohérence par rapport à ton projet futur.

Si tu ne sais pas ce que tu veux faire, si tu aimes à la fois le public et le privé, prends généraliste. Par contre, il existe un piège pour les généralistes. En fait, on peut souvent être amené à penser (à tort !) qu'en étant généraliste on a moins de "pression", étant donné que les coefficients sont peu élevés (en public ou en privé les matières à TD sont à 7,5 et les matières mineures sont entre 3 et 5). Cependant, en étant généraliste, il faut être bon partout car toutes les matières ont plus ou moins le même coefficient (les matières mineures auront un coef 5 alors que les matières à TD seront à coef 6, ce qui ne change pas grand chose et

ce qui fait que tu auras à "assurer" partout !).

En gros :

[u:1pv3qucm]public : [/u:1pv3qucm]

- Pas de choix de TD au semestre 1 (c'est Droit public économique et Droit International Public)
- Choix de TD au semestre 2 : Droit Administratif des Biens + Droit de l'Union Européenne OU Libertés Fondamentales
- Coef des matières allant de 3 à 7,5

[u:1pv3qucm]privé : [/u:1pv3qucm]

- Choix de TD au semestre 1 : Droit Civil + Procédure Pénale OU Droit Commercial (droit des sociétés)
- Choix de TD au semestre 2 : Droit Civil des Biens + Droit Social OU Libertés Fondamentales
- Coef des matières allant de 3 à 7,5

[u:1pv3qucm]généraliste : [/u:1pv3qucm]

- Pas de choix de TD !
- Semestre 1 : Droit Civil + Droit Public Economique
- Semestre 2 : Droit Civil des Biens + Droit Administratif des Biens
- Coef des matières entre 4 et 6

[b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]Les demandes et les attentes [/b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]

J'ai trouvé personnellement (mais Ménéhoz aussi) que la L3 changeait de tout au tout de la L2, en ce qui concernait les attentes des professeurs, mais aussi par rapport aux épreuves.

Certes on continue avec les commentaires d'arrêt et les cas pratiques, mais on attend des étudiants de L3 d'analyser plus "profondément" certaines problématiques des matières. Et c'est là que la doctrine juridique devient importante (alors qu'en L1 et en L2 on ne s'en servait pratiquement pas, ou alors on les citait vaguement dans nos devoirs sans trop connaître exactement et dans les détails les débats). Dans les cas pratiques tout comme les commentaires, les professeurs attendent non seulement du cours, mais aussi une vision un peu plus analytique des problématiques essentielles. Ainsi, il faut débattre sur les théories doctrinales et leur évolution à travers les siècles. Pour cela, il faut pas mal travailler et faire de nombreuses recherches.

Ensuite, les professeurs attendent aussi qu'on connaisse vraiment tout le cours (alors qu'en L1 et L2 tu faisais des fois des impasses, en L3 ce n'est plus possible). En effet, on a eu certaines épreuves où TOUT le cours était présent (je sais, ça paraît absurde dit comme ça, mais je t'assure, ce fut le cas et ce fut chaud ! D'ailleurs j'en ai un peu fait les frais pour certaines épreuves ...). Du coup, aucune impasse n'était envisageable.

En L3 on passe des oraux aussi, ce qui diffère grandement de la L1 et la L2 où on n'avait pas d'oraux (sauf aux rattrapages). Les professeurs sont intransigeants en ce qui concerne le niveau à l'oral. Une problématique, un plan est demandé, une expression orale plutôt développée et surtout, une connaissance approfondie des jurisprudences que l'on cite (j'en ai fait les frais en citant des jurisprudences que je connaissais à peine, parce que je considérais que c'était une matière mineure et que je n'avais pas à faire de recherches ... et bien mal m'en prit !). J'ai déjà passé un oral où on n'avait pas de préparation, juste un tête à tête avec le professeur où tu devais répondre du tac au tac à toutes les questions qu'il posait ! Et là, je

peux te dire que j'ai morflé ...

[b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]Conclusion[/b:1pv3qucm][u:1pv3qucm]

Conclusion de toutes mes explications. La L3, c'est un cap. La L3 c'est la licence, le premier diplôme. La L3 c'est là où tu commences à exprimer tes choix, tes envies, tes affinités avec les matières. La L3 c'est du boulot, des recherches, de la compréhension de cours et pas du par coeur.

Mais la L3 c'est aussi un développement intellectuel, une liberté, une délivrance (moi qui détestais le public, j'en n'ai plus eu en TD, et c'était l'apogée !). La L3 c'est aussi du plaisir, des matières intéressantes, des professeurs qui ne vous regardent plus de haut mais qui vous font confiance. La L3 c'est dur, mais c'est passionnant.

Jusque là, c'est l'année que j'ai préféré, et j'ai vraiment pris un grand plaisir à travailler mes matières, en espérant que ce sera ton cas aussi ...